

DISPOSITIONS POUR LA SAISON 2023-2024

Vous trouverez ci-dessous toutes les informations importantes au déroulement de cette saison d'interclubs vétérans régionaux.

Calendrier ICR Vétérans 2023-2024

Dates	Journées
7/8 octobre 2023	J1
25/26 novembre 2023	J2
2/3 décembre 2023	Report 1
16/17 décembre 2023	J3
27/28 janvier 2024	J4
3/4 février 2024	Report 2
23/24 mars 2024	J5
4/5 mai 2024	Phases Finales

1. Les équipes des ICR Vétérans 2023-2024

Les équipes pouvant participer au Championnat Régional Interclubs Vétérans 2023-2024 sont les équipes répondant au [questionnaire](#) pour la **saison 2023-2024** avant la date fixée au **21 août 2023**. Les clubs peuvent inscrire plusieurs équipes.

- **Phase n°1 - du 17 juillet 2023 au 30 juillet 2023** : 3 places réservées par département, avec 1 équipe prise en compte par club
- **Phase n°2 - du 31 juillet 2023 au 13 août 2023** : sans restriction de provenance départementale, avec 1 équipe prise en compte par club
- **Phase n°3 - du 14 août 2023 au 21 août 2023** : sans restriction de provenance départementale, avec plusieurs équipes prises en compte par club

2. Modalités d'inscription

Les inscriptions se feront par voie numérique. Un questionnaire d'inscription sera envoyé par email aux présidents de club.

La date limite d'envoi à la ligue des réponses au [questionnaire](#) pour la **saison 2023-2024** est fixée au **21 août 2023**.

3. Constitution des poules

La constitution des poules se fera selon l'article 1.3 du règlement des Interclubs.

Les répartitions des journées de réception seront transmises dès que les retours des équipes le permettront.

4. Constitution des divisions – Saison 2024/2025

En raison du manque de recul sur l'évolution de ce championnat qui est une nouveauté, la composition des divisions pour la saison suivante est indéterminée. Néanmoins elle tiendra compte du classement général final pour les équipes ayant participé sur la saison 2023-2024.

5. Droits d'engagement du championnat interclubs

Les droits d'engagements s'élèvent à **60€** par équipe.

6. Officiels techniques

5.1 Juge-arbitre principal des ICR Vétérans

Pour la saison 2023/2024, le Juge-Arbitre Principal nommé par la LIFB est Gilles VIOLLETTE. (Article 3.1 du Règlement)

5.2 Juges-arbitres adjoints

Dans la mesure du possible, la LIFB désignera des Juge-Arbitre Adjoints. Les clubs seront prévenus de la désignation éventuelle d'un JA par mail, en amont de la journée concernée.

7. Modalités des phases finales 2023-2024

Lors de la 6ème journée nommée « phases finales », **TOUTES** les équipes de chaque division effectuent des rencontres de classement.

8. Droit de consignation

Dépôt d'une réserve ou d'une réclamation => **50€** auprès de la CSR

Dépôt pour une contestation de décision de la CSR ou d'une instance départementale : Saisir la Commission Régionale des Réclamations et des Litiges => **86€**

9. Dates de mise à jour des classements

Les classements seront mis à jour 10 jours avant chaque journée d'ICR (le jeudi précédant la semaine comprenant la journée)

10. Contacts

Contact pour la CSR : interclubs@lifb.org ou au 07 63 79 62 27

Contact Juge-Arbitre principal des ICR (à joindre en cas d'urgence uniquement le week-end), Gilles VIOLLETTE : gilles.viollette@lifb.org - 06 82 81 44 23